UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

(DPH)

MEMOIRE DE LICENCE

DES CAUSES DE LA SERVITUDE A LA LIBERTE DES PEUPLES CHEZ LA BOETIE

Réalisé par :

Farid ISSAKA
Djaou Parfait ZOSSOU

Sous la direction de :

M. Eustache R. K.ADANHOUNME
Prof. Titulaire des Universités du CAMES
Département de Philosophie.
FASHS/UAC

Membres du jury

Président :
Dr Euloge Franck AKODJETIN
Maitre de Conférence
Rapporteur
M.Eustache R. K.ADANHOUNME
Prof. Titulaire des Universités du CAMES
Département de Philosophie FASHS/UAC
Examinateur
Dr Assane MAHAMANE
Maître Assistant

Mention : Très Bien
Note : 16/20

Soutenu le, 26/ 02 2024
ANNEE ACADEMIQUE: 2022-2023

Dédicace 1

A

- Mon père Marcellin ZOSSOU ;
- Ma mère Léa SOTON

Dédicace 2

A

- Mon père Wahabou ISSAKA ;

- Ma mère Djariatou TCHANI

Remerciements 1

Je suis fort heureux, au terme de ce cursus d'étude universitaire, d'exprimer vaillamment au publique toute ma gratitude, à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la bonne marche ou à la réalisation de ce travail. J'adresse notre reconnaissance :

A Dieu, pour m'avoir permis de conduire ce travail jusqu'à son terme ;

A mon Directeur de mémoire, Professeur Eustache Koffi ADANHOUNME pour sa disponibilité, son dévouement, ses éclaircissements, ses remarques fort enrichissantes, ses encouragements, ses conseils les plus réitérés et les sacrifices qu'il a consentis, pour la réalisation de ce travail de recherche ;

A tous les membres du jury, du sacrifice consenti pour évaluer ce mémoire ;

A tous les enseignants du Département de philosophie de l'Université d'Abomey-Calavi pour la formation que j'ai reçue ;

A mes amis Descartes MEDESSOUKOU, AKAKPO Gaston et Hubert TOTIN;

A mon second Parfait ZOSSOU;

Remerciements 2

Je suis fort heureux, au terme de ce cursus d'étude universitaire, d'exprimer vaillamment au publique toute ma gratitude, à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la bonne marche ou à la réalisation de ce travail. J'adresse notre reconnaissance :

A Dieu, pour m'avoir permis de conduire ce travail jusqu'à son terme ;

A mon Directeur de mémoire, Professeur Eustache Koffi ADANHOUNME pour sa disponibilité, son dévouement, ses éclaircissements, ses remarques fort enrichissantes, ses encouragements, ses conseils les plus réitérés et les sacrifices qu'il a consentis, pour la réalisation de ce travail de recherche ;

A tous les membres du jury, du sacrifice consenti pour évaluer ce mémoire ;

A tous les enseignants du Département de philosophie de l'Université d'Abomey-Calavi pour la formation que j'ai reçue ;

A mes amis Hubert Totin et Thierry HINNOUHO ;

A mon second Farid ISSAKA;

A mon cher Mathieu NOUHANOU ;

Résumé

Des causes de la servitude à la liberté des peuples chez la Boétie, ainsi, s'intitule le thème du présent travail. Selon La Boétie c'est le peuple lui-même qui est responsable de la servitude qu'il subit du tyran. Il estime que c'est le peuple qui fait et défait le tyran. Il a donc le choix entre la liberté et l'esclavage. Il reconquiert sa liberté en choisissant de défaire le tyran, c'est-à-dire refuser de servir. Il reste esclave lorsqu'il se résout à porter le tyran. Pour La Boétie c'est la dénaturation qui est cause de la servitude des peuples. Cette dénaturation est l'œuvre de la coutume et de la paresse. L'inaction est la solution pour se libérer de cette servitude du tyran. Mais cette solution semble être impossible dans la pratique car dans un pays où l'on peut compter quelques habitants, le tyran trouve toujours des collaborateurs qui vont le porter. Il faut donc préférer l'organisation d'une cité fondée sur la séparation des pouvoirs.

Mots clés : Servitude, Peuple, Liberté, Tyran, Esclave

Abstract

From the causes of servitude to the freedom of peoples in La Boétie, thus, is the theme of this work. According to La Boétie, it is the people themselves who are responsible for the servitude they suffer from the tyrant. He believes that it is the people who make and defeat the tyrant. He therefore has the choice between freedom and slavery. He regains his freedom by choosing to defeat the tyrant, ie refuse to serve. He remains a slave when he resolves to carry the tyrant. For La Boétie it is denaturation which is the cause of the servitude of peoples. This distortion is the work of custom and laziness. Inaction is the solution to freeing oneself from this servitude of the tyrant. But this solution seems to be impossible in practice because in a country where one can count a few inhabitants, the tyrant always finds collaborators who will carry him. We must therefore prefer the organization of a city based on the separation of powers.

Key words: Servitude, people, freedom, tyrant, slave.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 1
CHAPITRE I : La Boétie, son temps et les concepts de tyrannie et de servitude 3
CHAPITRE II : Tyrannie et servitude volontaire dans la pensée de La Boétie 16
CHAPITRE III : La Boétie : contribution et limites de sa pensée 30
CONCLUSION 41

INTRODUCTION

La politique est souvent définie comme l'art de gérer ou d'administrer la cité. En tant que tel, sa mauvaise application au sein d'un Etat pourrait entraîner l'instabilité, l'absence de paix sociale ou l'esclavage. En effet, les inconvénients résultant de l'insécurité et de la force qui règnent à l'état de nature ont conduit les hommes vers les idéaux d'une société organisée. Cette société selon John LOCKE naît du consentement des individus au profit de l'intérêt commun de la communauté. (*Traité du gouvernement civil*, Paris, GF Flammarion, 1992, 299p.) Nourris de l'idéal d'une société organisée autour des idées de paix, de sécurité et de justice, les êtres humains ont souscrit, à travers un pacte social, à l'idée que la gestion d'une telle société ou de ce qu'il convient d'appeler « pouvoir du corps social » soit confié à un prince, à un gouverneur ou à quelques représentants délibérément choisis par l'ensemble des citoyens qui composent ladite société. De Machiavel à Rousseau en passant par Hobbes, c'est ce que l'on découvre au sujet de la constitution de la société. Ce qui est ici paradoxal, c'est de voir le prince à qui le peuple a confié le pouvoir s'ériger en tyran puis en bourreau du peuple. Pendant que celui-là jouit allègrement de son pouvoir et règne sans partage, celui-ci ploie sous le poids de la tyrannie. C'est, semble-t-il, pour éviter une telle situation que Etienne de La Boétie a écrit une satire contre les tyrans : il s'agit du *Discours de la servitude volontaire* dans lequel ce penseur français de la Renaissance s'étonne de ce qu'un seul individu, tyran soit-il, puisse maltraiter et martyriser tout un peuple. Il trouve d'ailleurs honteux « de voir un nombre infini d'hommes, non seulement obéir, mais ramper, non pas être gouvernés, mais tyrannisés… »[1] Le moment de l'étonnement passa et la Boétie se rend compte qu'en réalité, si le tyran arrive à

[1] E. La Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, p. 12.

dompter ou à subjuguer les milliers d'homme, c'est parce que ceux-ci le veulent et travaillent constamment pour. En d'autres termes, ce sont les peules qui font les tyrans et perdent de leur nature en subissant la servitude de façon totalement volontaire. La Boétie met ainsi en exergue la complicité tacite des peuples dans leur servitude qu'il qualifie de « volontaire ». C'est fort de cela qu'il s'est évertué à adresser des conseils aux peuples. L'objectif de ces conseils est d'aider les peuples à venir à bout des tyrans. Venir à bout des tyrans revient, pour les peuples, à recouvrer leur liberté. En effet, la liberté d'un peuple réside dans la résistance qui retire au tyran tout le fondement politique de son pouvoir. La liberté est donc fille de la résistance. La Boétie remet ainsi en cause la légitimité des puissants dont la domination sur le peuple ne repose, selon lui, sur rien de légitime. Par cette thèse, il pose les fondements du pouvoir du peuple dans la constitution de l'Etat moderne. A une époque de démocratisation presque généralisée et de lutte pour le respect inconditionnel des droits de l'homme, la lecture ou relecture de La Boétie est d'un intérêt certain. C'est pourquoi nous avons choisi de réfléchir sur « DES CAUSES DE LA SERVITUDE A LA LIBERTE DES PEUPLES CHEZ LA BOETIE »

A travers une telle thématique, notre préoccupation fondamentale est de connaître, à la lumière de l'ouvrage de La Boétie, les raisons pour lesquelles les hommes acceptent de servir sans se révolter. En d'autres termes, comment se fait-il qu'un seul puisse commander à tous ? Qu'est-ce qui fait qu'un peuple puisse être instrument de son propre esclavage ? Pour y parvenir, nous présenterons dans un premier temps La Boétie en rapport avec son époque et définir les concepts de tyrannie et de Servitude. Ensuite, nous exposerons la servitude volontaire des peuples telle que La Boétie l'a développée dans son ouvrage. Enfin, nous aurons à mettre en lumière la contribution de La Béotie à l'édification de la démocratie moderne tout en ressortant les limites de sa pensée.

CHAPITRE I : La Boétie, son temps et les concepts de tyrannie et de servitude

1- La Boétie et son temps

1-1- Biographie de la Boétie

Étienne de La Boétie est un écrivain et poète français, né le 1er novembre 1530 à Sarlat et mort le 18 août 1563 à Germignan (près de Bordeaux). Il est rendu célèbre principalement pour son Discours de la servitude volontaire, texte majeur de la philosophie politique, repris à travers les âges. Lorsqu'il écrit ce texte, vers 1548, il n'est encore qu'un étudiant en droit âgé de 18 ans, se préparant à une carrière dans la magistrature, à l'université d'Orléans,. Il obtient sa licence de droit le 23 septembre 1553 et, grâce à sa réputation acquise au cours de ses études, il est élevé à l'office de Conseiller à la cour, par lettre patente (décret) d'Henri II, le 13 octobre 1553. Le 17 mai 1554, il est admis en qualité de Conseiller au Parlement de Bordeaux (deux ans avant l'âge légal). À partir de 1560, il est chargé par Michel de L'Hospital, d'intervenir dans diverses négociations pour parvenir à la paix dans les guerres de religion opposant Catholiques et Protestants. Son manuscrit sera publié pour la première fois en 1576, et surprend par son érudition et sa profondeur philosophique et politique, si bien que Montaigne, bouleversé par ce texte, cherche à en connaître son auteur. De sa rencontre avec La Boétie, naît une profonde amitié qui va durer jusqu'à la mort de ce dernier. Fils d'Antoine de La Boétie, un lieutenant particulier du sénéchal du Périgord, et de Philippe de Calvimont, fille de Jean de Calvimont, seigneur de Lherm, Étienne de La Boétie grandit dans une famille de magistrats, un milieu éclairé dont l'entourage est principalement composé de bourgeois cultivés. Peu d'informations sont connues sur l'enfance de la Boétie. Il étudie au collège de Guyenne. Il est encore fort jeune à la mort de son père et c'est son oncle et parrain Estienne de La Boétie, sieur de Bouilhonnas et prêtre, qui prend en charge son éducation. Il est pour son neveu un second père, ce

qui fait dire à Étienne « qu'il lui doit son institution et tout ce qu'il est et pouvait être ».

Vers la fin de ses humanités, La Boétie développe une passion pour la philologie antique qui l'attire comme elle attire d'ailleurs tout son siècle. Il compose en manière de délassement, des vers français, latins ou grecs. Il rédige vingt-neuf sonnets amoureux et devient plus tard le traducteur des ouvrages de Plutarque, Virgile et L'Arioste.

Le Discours de la servitude volontaire restera le seul grand œuvre de La Boétie. C'est tout juste si on lui connaît un autre texte de Mémoire touchant l'édit de janvier 1562 ainsi que des sonnets, qui restent confidentiels. Sa bibliographie est d'autant plus restreinte qu'Etienne de La Boétie meurt jeune, en 1563, à l'âge de 32 ans, probablement victime d'une tuberculose. Si l'on en sait autant, aujourd'hui, sur son parcours, c'est grâce à une indéfectible amitié nouée avec un autre grand nom de l'histoire de la littérature française : Montaigne.

Les deux hommes se sont rencontrés alors qu'ils sont tous deux magistrats, vers 1557, et de cet évènement naît une intense amitié, à laquelle Montaigne rendra longuement hommage dans ses Essais. Je pense que si Montaigne n'avait pas parlé de la Boétie, plus personne n'en parlerait aujourd'hui, raconte l'écrivain Jean-Michel Delacomptée dans l'émission "Le Mardi des auteurs". Et ses œuvres, en particulier son œuvre majeure, Le Discours de la servitude volontaire, seraient probablement méconnues, voire inconnues. [...] La mort de La Boétie a été la condition même de l'écriture des Essais. Montaigne réserve à son amitié avec La Boétie la meilleure part du livre 1 puisqu'il est juste au milieu, dans le chapitre 28, De l'amitié, un chapitre très célèbre."[2]

[2] Michel de Montaigne, *les essais,* Paris, 1587

Par la suite, il entame des études de droit à l'université d'Orléans où il passe son examen de licence en droit civil le 23 septembre 1553. C'est alors qu'il écrit son premier et plus célèbre ouvrage, *le Discours de la servitude volontaire* ou le Contre un. Ce court réquisitoire contre la tyrannie surprend par son érudition et sa profondeur. Il pose la question de la légitimité de toute autorité sur une population et essaie d'analyser les raisons de la soumission de celle-ci (rapport domination / servitude). Les nombreux exemples tirés de l'Antiquité qui, comme de coutume à l'époque, illustrent son texte, lui permettent de critiquer, sous couvert dérudition, la situation politique de son temps. Son manuscrit est publié en 1576, mais Montaigne a connaissance du manuscrit et cherche à en connaître l'auteur, dès qu'il exerce des fonctions au Parlement de Bordeaux. De sa rencontre avec La Boétie naît une « amitié virile » qui va durer jusqu'à la mort de ce dernier. La Boétie se lie également d'amitié avec Lambert Daneau, auquel il soumet sans doute les premières esquisses de Contr'un, Jean-Antoine de Baïf, qui lui découvre les motifs secrets des conjurés de la Pléiade, et Jean Dorat.

La Boétie obtient sa licence de droit le 23 septembre 1553 et, grâce à sa réputation acquise au cours de ses études, est élevé à l'office de conseiller en la cour par lettre patente d'Henri II le 13 octobre 1553. Le 17 mai 1554, il est admis en qualité de conseiller au Parlement de Bordeaux, deux ans avant l'âge légal. À partir de 1560, La Boétie est chargée par Michel de L'Hôpital d'intervenir dans diverses négociations pour parvenir à la paix dans les guerres de religions opposant catholiques et protestantes. Entre-temps, La Boétie se marie avec Marguerite de Carle, fille du président du Parlement de Bordeaux Pierre de Carle, sur de l'évêque de Riez Lancelot de Carle et veuve de Jean d'Arsac.

Le 8 août 1563, un mal terrible terrasse La Boétie : « c'est un flux de ventre avec des tranchées » il s'agit sans doute de la tuberculose très fréquente à l'époque.

La Boétie tente alors de regagner le Médoc, où sont situées les terres de son épouse, pour se reposer. Il espère que l'air pur des champs hâte son rétablissement, mais son état s'aggrave rapidement et il doit s'arrêter en route, au Taillan-Médoc, chez Richard de L'estonnac, son collègue au parlement et beau-frère de Montaigne. Se rendant compte de la gravité de son état, La Boétie dicte son testament le 14 août et attend l'issue de la lutte avec courage et philosophie jusqu'à sa dernière heure où il veut mourir en religion.

Dans une lettre adressée à son père, Montaigne décrit les particularités de cette maladie et de la fin de son ami. Il se met à calculer et termine sa lettre en des termes émouvants : « Le 18 du mois d'août de l'an 1563, Étienne de La Boétie expire. Il n'est âgé que de 32 ans 9 mois 17 jours ».

C'est à l'intention de son ami que Montaigne écrit le fameux chapitre sur l'amitié dans ses Essais. Il y livre un témoignage poignant de leur amitié au chapitre 28 du livre 1. Il présente La Boétie comme un sage stoïcien capable de supporter avec équanimité sa mort. Après avoir longuement développé la question sur l'amitié qui le liait à La Boétie, il finit par écrire : « Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitié, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié dont je parle, elles se mêlent et se confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel, qu'elles effacent, et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant: Parce que c'était lui, parce que c'était moi».[3]

[3] Montaigne, *Essais*, Rotolito Lombarda,Ed. Larousse 2008,

1-2- Les réalités de La Renaissance.

Selon l'histoire, la période de la Renaissance fût mouvementée par de nombreuses barbaries politiques souvent couronnées par des conquêtes sanglantes entre empires. Le rétablissement de la paix et l'affranchissement des populations du joug des cités impériales étaient une nécessité pour les princes de ce temps. La soif de la domination sur des ennemis menaçants, la volonté résolue de soumettre les citoyens à la puissance impériale du prince par tous les moyens pour leur garantir la sécurité, préserver les intérêts du Royaume aux dépens de la vie des citoyens sont autant d'éléments qui caractérisèrent cette période de la Renaissance. Bref, la monarchie était son point culminant. À ce titre, Nicolas Machiavel, dans son célèbre ouvrage *Le Prince*, fait une juste observation sur cette situation calamiteuse dépeignant ainsi dans un style voilé la décadence politique et le morcellement d'Italie.[4] Dans ce contexte, il faut donc accorder de parfaits moyens au prince de gouverner son peuple avec efficacité pour amoindrir les revers et les travers observés. Et le prince parfait selon lui, c'est le Seigneur Laurent de Médicis.

En revanche, Étienne de La Boétie s'insurge contre ces faveurs accordées au prince ou au monarque de gouverner à sa guise et de commander des multiples comme il entend. Un seul homme ne saurait décider de la vie ou de la mort d'une multitude qui, naturellement, est plus forte que lui. Telle n'est pas une meilleure manière de gouverner. Quel que soit le régime politique adopté, un seul ne peut pas gouverner contre tous. C'est donc de commun accord que les peuples décident d'aliéner leur liberté et leurs biens au profit d'un seul qu'eux-mêmes rendent fort. L'histoire de l'Espagne au siècle d'or de la Renaissance sous les règnes de Charles-Quint (1516) et de Philippe II (entre 1558-1559) est suffisamment illustrative. C'est aussi le cas en France de Louis XI (1461-1483) dont le règne dur fût contesté et

[4] Nicolas Machiavel, *Op.Cit.*,p.32

considéré comme tyrannique ; de Charles VIII (1483-1498), son fils ; de François 1er (1515-1547) sous le règne duquel naquit Étienne de La Boétie. L'histoire de ces grands Monarques nous enseigne que le règne de la tyrannie battait tout son plein dans l'Europe et faisait naître des rivalités entre empires ou entre royaumes en dépit de la liberté des peuples asservis et maltraités pour la gloire et l'honneur des princes. C'est donc dans ce contexte complexe que La Boétie écrit *Le Discours de la servitude volontaire* pour réveiller les peuples à la prise de conscience de leur liberté qui ne doit être abandonnée au seul vouloir d'un prétendu homme puissant.

2- Les concepts de tyrannie et de servitude

2-1- De la tyrannie

Du grec turannos, « maître »[5], la tyrannie est définie chez les Grecs comme un pouvoir politique exercé non pas en vertu d'une légitimité politique (héréditaire ou élective) mais par la violence ou une éloquence qui séduit le peuple. Ordinairement, la tyrannie synonyme de despotisme, s'assimile à tout pouvoir arbitraire et oppressif, « sans égard à la justice et aux lois. »[6] Dans l'Antiquité grecque, la tyrannie est un pouvoir absolu conquis par la force et illégalement, après un coup d'Etat, usurpant l'autorité légale, souvent grâce à la faveur populaire. Elle désigne de nos jours tout pouvoir injuste, cruel et ne respectant pas les lois. Au sens figuré, la tyrannie est une autorité exercée de manière absolue et oppressive. Appliquée aux choses, elle est un pouvoir irrésistible et contraignant. Le tyran est celui qui conquiert le pouvoir non pas par voie élective, héréditaire ou nominative mais par violence et par force. Il exerce celui-ci pour dominer et soumettre le peuple à ses caprices et à l'oppression. En d'autres termes, la tyrannie est le gouvernement qui appartient à un homme qui s'est emparé du pouvoir par la force

[5] Laurence Love HASSEN, *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2011
[6] *Ibid*

et qui gouverne seul. C'est donc le gouvernement d'un seul individu qui commande et domine des milliers de personnes. La tyrannie peut s'identifier à une usurpation illégitime et illégale d'autorité. Car c'est le tyran lui-même qui s'octroie le pouvoir contre toute volonté de la masse. Rousseau désigne sous le vocable du tyran, toute personne qui usurpe l'autorité ou le pouvoir politique en sapant la législation et les lois expressément établies. L'idée rousseauiste stipule que le tyran accapare le pouvoir contre les lois mais dirigé selon les lois. Et c'est bien là que le tyran se distingue du despote qui gouverne sans les lois. Rousseau affirme à cet effet : « J'appelle Tyran l'usurpateur de l'autorité royale, et Despote l'usurpateur du pouvoir souverain. Le Tyran est celui qui est contre les lois à gouverner selon les lois ; le Despote est celui qui se met au-dessus des lois mêmes. Ainsi le Tyran ne peut être Despote, mais le Despote est toujours Tyran. »[7] On peut donc comprendre avec Rousseau que si le Despote est toujours Tyran, l'inverse n'est pas vrai.

2-2 De la servitude

Etymologiquement, le mot servitude viens du latin serviteur qui signifie condition d'esclave, esclavage, servitude, captivité, venant de servus, esclave, asservi, soumis.[8]

En droit, la servitude est une contrainte, une charge imposée à une propriété (en général un terrain) pour l'usage d'une autre n'appartenant pas au même propriétaire. Exemples : droit de passage, droit d'écoulement des eaux. Attachée à un bien et non à son propriétaire, elle est une limite au droit de propriété. Pour un homme, un peuple ou un pays, la servitude désigne un l'état de servage, d'esclavage, de captivité ou de privation de liberté. Par extension, la servitude est une entrave à la liberté d'action, une contrainte, un assujettissement.

[7] Jean Jacques ROUSSEAU, *Du Contrat Social*, Paris, GF Flammarion, 2012, P.192.
[8] Laurence Love HASSEN, *Op.Cit*

La servitude volontaire est l'acceptation d'être dominé, d'être asservi, d'être opprimé ou de se rendre esclave d'un maître. C'est en fait une soumission souscrite et voulue complaisamment.

Etienne de la Boétie se pose la question de savoir pourquoi des milliers d'hommes se soumettent à un seul homme qui les domine et les opprime pour des fins politiques propres. Qu'est-ce qui serait dans la nature de l'homme et qui fait que tous les peuples acceptent volontiers subir la jungle d'un tyran qui n'a de pouvoir que celui à lui accordé par ces mêmes peuples ? La servitude volontaire est le fait pour un peuple d'accepter d'être dominé, d'être opprimé et de se rendre volontairement esclave pour un tyran.

> « Pour le moment, je désirerais seulement qu'on me fit comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois tout d'un Tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'on lui donne, qui n'a de pouvoir de leur nuire, qu'autant qu'ils veulent bien l'endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal, s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui, que de le contredire. Chose vraiment surprenante (et pourtant si commune, qu'il faut plutôt en gémir que s'en étonner) ! c'est de voir des millions de millions d'hommes, misérablement asservis, et soumis tête baissée, à un joug déplorable, non qu'ils y soient contraints par une force majeure, mais parce qu'ils sont fascinés et, pour ainsi dire, ensorcelés par le seul nom d'un qu'ils ne devraient redouter, puisqu'il est seul, ni chérir puisqu'il est, envers eux tous, inhumain et cruel ». [9]

L'originalité de la thèse soutenue par La Boétie est de soutenir que, contrairement à ce que beaucoup croient, la servitude n'est pas imposée par la force mais volontaire. Si ce n'était pas le cas, comment concevoir qu'un petit nombre contraigne l'ensemble des autres citoyens à obéir aussi servilement ? En fait, tout pouvoir, même quand il s'impose d'abord par la force des armes, ne peut dominer et exploiter durablement une société sans la collaboration, active ou résignée, d'une partie notable de ses membres. La servitude est volontaire, parce que le peuple a le

[9] Etienne de LA BOETIE, *Le Discours de la servitude volontaire,* Québec, Edition numérique, 2009, P.13

choix d'être libre ou de subir la domination du tyran. Et donc, s'il reste soumis au joug du tyran alors qu'il a la possibilité de s'affranchir ou de se libérer, eh bien, il a voulu lui-même être asservi. L'homme est responsable de ce traitement qu'on lui inflige parce qu'il incarne toutes les forces dont il a besoin pour s'en débarrasser. C'est dans cette perspective que la Boétie écrivait :

> « C'est le peuple qui s'assujettit et se coupe la gorge : qui, pouvant choisir d'être sujet ou d'être libre, repousse la liberté et prend le joug, qui consent, qui consent à son mal ou plutôt le pourchasse. S'il lui coûtait quelque chose pour recouvrer sa liberté je ne l'en presserais point : bien que rentrer dans ses droits naturels et, pour ainsi dire, de bête de redevenir homme, soit vraiment ce qu'il doive avoir le plus à cœur ».[10]

La liberté étant une condition fondamentale et intrinsèque à l'existence humaine, elle ne peut être ravie à l'homme sans que ce dernier ne soit dénaturé. L'homme ne peut donc aliéner sa liberté sans perdre son humanité. La liberté et l'humanité sont intimement liées. La liberté est la condition de l'humanité.

La raison qui pourrait justifier l'aliénation de la liberté de l'homme est la vie en société. Puisque l'homme ne peut exister sans la société. « L'homme est par nature un animal politique, et celui qui est sans cité, naturellement et non par suite des circonstances, est ou un être dégradé ou au-dessus de l'humanité »[11]. L'homme est donc naturellement un être social. Il ne peut trouver son achèvement que dans le cadre d'une communauté. Pour constituer cette société qui est inévitable aux hommes, ces derniers s'obligent à se départir, c'est-à-dire à aliéner une partie de leur liberté pour permettre la vie en société. Selon Thomas Hobbes, faute d'un pouvoir fort qui les protège et, leur garantit la sécurité, les hommes dans l'état de nature, c'est-à-dire dans un état sans lois, se livrent une guerre de tous contre

[10] *Ibid, P.16*
[11] Aristote, *La politique*, Paris, Librairie philosophique, J. VRIN, 2014, P 28

tous : « L'homme est un loup pour l'homme »[12]. Ainsi, c'est pour se sentir protégés et sécurisés que les hommes souscrivent, à travers un contrat à une vie sociale régie par des lois qui déterminent les rapports entre eux et qui garantit la liberté civile individuelle. Ceci est sans doute la contrepartie et en même temps la nécessité de l'aliénation de la liberté humaine. La société étant selon Aristote la condition d'existence de l'homme, c'est pour cette seule nécessité que l'homme peut aliéner sa liberté particulière au profit d'une vie commune. L'homme est par nature, un être social et cette sociabilité n'est possible que par la concession ou l'aliénation d'une partie de sa liberté. Cette société, une fois érigée, ne perdure que si elle garantit à tous les membres la liberté civile, la justice et la sécurité. La société est établie par un pacte social qui rend possible la vie en société. Et l'homme, en obéissant à ce pacte n'obéit qu'à lui-même. C'est ce que disait Jean Jacques Rousseau dans Du contrat social : « Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant »[13]. C'est sans doute pour ce type d'association que l'homme peut sacrifier sa liberté, une aliénation de liberté qui ne l'empêche pas d'être encore libre qu'auparavant. Le pacte social est l'acte par lequel l'état civil est établi. Le pacte social vient de la somme des forces de chacun, unies en vue de la conservation de tous. Les hommes ont intérêt à s'unir pour leur survie et à instaurer un pacte social pour organiser la vie commune. Le désir de s'unir est une condition inhérente à l'existence de l'homme. Ce désir constitue la quatrième loi naturelle selon Montesquieu : « Les hommes (...) ainsi ils ont un second lien que les autres animaux n'ont pas. Ils ont donc un nouveau motif de s'unir, et le désir de vivre en

[12] Thomas HOBBS, *Leviathan*,Paris,Trad,Tricaut ,Sirey,1971,
[13] Jean Jacques ROUSSEAU, *Op.Cit.* P.52

société est une quatrième loi naturelle. »[14] Pour assurer le respect de chacun dans cette société, il est nécessaire de passer par un pacte social et de veiller à le formuler de façon légitime. Dans un état de droit, chacun doit être protégé contre les nuisances des autres sans perdre de sa propre liberté. Le pacte social fonde une association par laquelle chacun renonce totalement à sa liberté particulière au bénéfice de tous rassemblés dans le corps politique, et bénéficie de la liberté civile. Dans l'état de droit, régi par des clauses du pacte social, le prince à qui le peuple a confié le pouvoir souverain est tenu d'agir non pas en son nom propre mais au nom de la communauté de ce corps social. La souveraineté est le pouvoir suprême appartenant au peuple. Mais comme il serait absurde, utopique voire chimérique que le peuple en corps exerce lui-même ce pouvoir, le peuple délègue quelques représentants à qui il confie le pouvoir suprême. Il est prescrit à la charge de ces représentants d'exercer ce pouvoir non pas dans leurs intérêts propres mais plutôt au profit de tous les membres de la société en assurant à chaque associé la protection et la sécurité.

Lorsque le prince n'exerce pas le pouvoir dans un but d'intérêt général ou d'utilité publique, lorsqu'il agit en détournant tout à son avantage et en sa faveur, le même peuple, puisqu'il lui appartient peut lui retirer le pouvoir et le confier à nouveau à un autre qui agira non pas pour lui-même mais au bénéfice de tout le peuple. Mais lorsque ce prince exerce toutes les violences sur le peuple, lorsqu'il l'opprime et lorsqu'il l'asservit et que le peuple ne se révolte pas, ou lorsqu'il n'ose pas retirer au prince son pouvoir, alors il consent lui-même à la servitude qu'il subit : ceci est le sens de la servitude volontaire dont nous parle Etienne de la Boétie. C'est le peuple lui-même qui se laisse ravir sa liberté, il se laisse dépouiller. Car il a la faculté de mettre un terme à sa servitude, s'il prenait une décision dans ce

[14] MONTESQUIEU, *De l'esprit des lois*, Paris, GF Flammarion 2013, P. 63

sens. « Pauvres gens et misérables, peuples insensés, nations opiniâtres en votre mal et aveugles en votre bien, vous vous laissez enlever, sous vos propres yeux, le plus beau et le plus clair de votre revenu, piller vos champs, dévaster vos maisons et les dépouiller des vieux meubles de vos ancêtres ! Vous vivez de telle sorte que rien n'est plus à vous »[15]. Le peuple est responsable de cette oppression de la part du tyran. Il peut s'en débarrasser, s'il fait l'option. La servitude qu'inflige le tyran n'est pas le commun accord qui a donné naissance à la société et à son organisation. C'est pourquoi lorsque le prince s'écarte de ses fonctions légitimes et se réduit à asservir, le peuple doit être amené à lui retirer son pouvoir, à arrêter la servitude. L'abstention du peuple peut être interprétée comme un consentement donné, c'est-à-dire l'acceptation de la servitude. Car l'Etat, en principe n'est pas né pour le peuple soit opprimé.

L'origine de l'Etat, selon Locke, est un contrat par lequel les individus renoncent à exercer pleinement et librement tous leurs droits naturels, à condition que l'État auquel ils acceptent de se soumettre leur garantisse la protection de leurs droits essentiels, ce que Locke appelle "propriété", c'est-à-dire, littéralement, ce qui appartient en propre. « (...) Rien n'étant nécessaire à une société que par rapport aux fins pour lesquelles elle été faite. »[16] Les fins pour lesquelles une société est établie ne peuvent pas être là servitude, l'oppression ni le châtiment à l'égard des peuples. La société procure à l'humain la sûreté et le protège contre toute attaque ou tout attentat à travers des institutions à buts divers qu'elle établit. Elle conserve également ce qui appartient à chacun. C'est ce à quoi l'État, la vie en société est destinée. Lorsque le tyran s'arroge le pouvoir d'asservir et d'opprimer, le peuple est amené à se tenir debout, s'élever pour conquérir sa liberté, cette précieuse

[15] Etienne de LA BOETIE, *Op.Cit.* P. 17
[16] John LOCKE, *Traité du Gouvernement Civil*, Paris, GF Flammarion, 1992, P. 204

dimension qui fait de lui un humain. Si le peuple ne fait rien et accepte complaisamment se soumettre à la domination du tyran, quels sont les causes qui pourraient expliquer cette servitude volontaire ?

CHAPITRE II : Tyrannie et servitude volontaire dans la pensée de La Boétie

1- Des fondements de la Tyrannie et de la servitude des peuples

1-1- Des fondements de la Tyrannie

La Tyrannie est toujours malheureuse quel qu'en soit le régime adopté. La Boétie essaie d'en chercher les raisons par des hypothèses de la force du tyran et de la crainte qu'il trouve fort faibles et qu'il qualifie d'ailleurs de vices face à ce que l'homme a de fondamental : sa liberté que nul ne tenterait de lui ravir. C'est donc au nom de la liberté que des nations combattent pour réclamer leur indépendance et quitter le joug de la domination. Pour Aristote, c'est le désir d'accumuler une grande richesse et l'ambition de se faire des honneurs qui amènent les gens à devenir tyran. Il affirme à cet effet : « Le but que se propose le tyran, c'est le plaisir..., la grandeur des richesses, et l'éclat des honneurs ».[17] Il poursuit son raisonnement pour montrer que la tyrannie peut non seulement trouver son fondement dans le consentement des hommes mais aussi dans la ruse et dans la ruse. C'est ainsi qu'il distingue les tyrannies fondées sur le consentement des sujets, qui ont quelque chose de royal, mais qui sont tyranniques en ce que le pouvoir est absolu et tout à fait arbitraire, et les tyrannies marquées par la ruse et la violence. On peut aussi expliquer la tyrannie par la soif qu'on les dirigeants ou les gouverneurs de s'éterniser au pouvoir en transgressant le principe d'alternance au pouvoir. Ils veulent protéger leurs intérêts frauduleusement acquis au cours de leur règne. Charron Pierre de son côté met un accent particulier sur les conséquences mafieuses qu'entraîne la tyrannie et profite pour susciter la différence entre la tyrannie et la sédition. Charron Pierre, De la Sagesse, III, IV, éd. Duval, p. 418. « La tyrannie, c'est-à-dire la domination violente contre les lois et coutumes, est souvent cause des grands remuements publics, d'où il advient rébellion, qui est une

[17] Aristote, *Op. Cit*.,p.246

élévation du peuple contre le prince, à cause de sa tyrannie, pour le chasser et débouter de son siège : et diffère de la sédition en ce qu'elle ne veut point reconnaître le prince pour son maître : la sédition ne va pas jusque-là, mais elle est mal contente du gouvernement, se plaint et veut un amendement en icelui. Or cette tyrannie est exercée par gens mal nés, qui aiment les méchants, brouillons, rapporteurs, haïssent et redoutent les gens de bien et d'honneur... »[18] Hormis les raisons qui l'expliquent, la tyrannie provoque des dégâts qui menacent de ruiner tout État tyrannique.

1-2- Des causes de la servitude des peuples

La servitude volontaire est l'état où un peuple accepte sans récriminer la tyrannie d'un seul homme, le fait d'accepter le tyran comme tel, sans qu'il ait à montrer sa force ni à prouver ses mérites. Or les hommes ont un droit essentiel d'être libres, en tant que citoyens. L'explication de la passivité des hommes c'est que la servitude n'est pas naturelle, c'est un effet de la coutume ; d'abord imposée par les armes, elle se maintient par l'effet des habitudes prises. Elle s'établit par l'inertie des peuples, c'est-à-dire la volonté tacite de la subir. Les tyrans n'hésitent pas à « abêtir les sujets ».[19] Tous les moyens sont bons, surtout ceux qui flattent les bas instincts, la distraction. La Boétie considère que la servitude volontaire est l'assujettissement voulu et accepté par le peuple qui le subit. Comment comprendre qu'un si grand nombre d'hommes souscrivent à la domination d'un seul homme fut-il tyran ? Pourquoi les peuples entiers préfèrent-il subir la servitude plutôt que d'y résister ? Les réponses à ces questions nous permettront de déceler les raisons qui pourraient justifier le fait pour de milliers d'hommes d'accepter volontiers subir la

[18] Pierre Charron, *De la Sagesse*, Paris, III, IV, éd. Duval, p. 418
[19] Etienne de LA BOETIE, *Op. Cit.*

domination d'un seul individu fut-il autoritaire. L'incapacité à réagir à la servitude en la rejetant résolument est le fait de volonté : d'où la servitude volontaire.

Pour comprendre ce paradoxe, il faut s'interroger sur l'origine du pouvoir. Pour La Boétie, le pouvoir du tyran ne peut venir que du peuple. Par exemple, si un tyran donne un ordre à un sujet, l'ordre n'a d'effet que si le sujet obéit à cet ordre. C'est l'obéissance de tous qui fonde le pouvoir du tyran. C'est parce que le peuple obéit que le tyran a du pouvoir. D'un autre côté, le tyran abuse par définition de son pouvoir. Il oppresse le peuple, lui fait endurer toute une série de souffrances : il l'accable d'impôts, l'entraîne dans des guerres injustes, le soumet à la censure ou discrimine une partie de la population. On arrive ici, selon La Boétie, à une situation paradoxale : le peuple donne au tyran un pouvoir qui sert en retour à l'oppresser. En ce sens, le peuple est en quelque sorte responsable de sa propre oppression. Mais alors pourquoi, dans ce cas, le peuple ne cesse-t-il pas simplement d'obéir ? S'il est si simple de se libérer de la tyrannie, alors pourquoi persiste-t-elle, pourquoi le peuple est-il maintenu dans la servitude ? L'hypothèse de La Boétie est que le tyran exerce une sorte de charme, d'attraction, qui fait que le peuple se soumet volontairement au tyran. Puisqu'il n'y aurait qu'à cesser d'obéir pour qu'un peuple retrouver sa liberté, alors c'est que le peuple se maintient volontairement dans la servitude. Qu'est-ce qui fait qu'un peuple accablé veuille cependant se maintenir dans cet état ? C'est ce fait paradoxal que La Boétie cherche à comprendre.

La servitude volontaire est le produit de l'acceptation de l'assujettissement. Le vouloir libre est la seule raison valable à l'explication de ce phénomène apparemment invraisemblable que constitue le fait que des sujets humains se soumettent complaisamment à l'oppression d'un seul individu. C'est une situation qui s'apparente au suicide de la liberté, car le peuple lui-même qui se réduit et se

condamne à la servitude par ses agissements contraires à sa nature. « C'est le peuple qui s'asservit, qui se coupe la gorge »[20]. Le problème, c'est que cette situation de soumission volontaire de multitude de personnes à l'oppression d'un seul, est à l'opposé de ce qu'est la nature humaine. En réalité, la vérité de la nature humaine est contraire à toute situation de servitude volontaire d'une multitude par l'un. Ce faisant le plus grand nombre renonce à ce qu'il a de plus important à savoir son intelligence et sa dignité. La situation est d'autant plus intolérable qu'elle ne représente pas des cas isolés. Elle est partout et traverse tous les temps. La seule réponse qui vaille est que le peuple est le responsable de son asservissement. La volonté sert à choisir : la servitude ou la liberté, adhérer au mal ou le combattre. Simplement, aussi dénaturés que sont les êtres humains, leur volonté faiblie et leur esprit abêti, ils ne deviennent que ce qu'ils laissent faire d'eux.

Etienne de la Boétie identifie deux causes principales à l'origine de l'aberration fondamentale que constitue la servitude volontaire de tout à l'un. Pour lui le tyran dénature les gouvernés et se dénature lui-même. D'où les concepts dénaturation des gouvernés et dénaturation du gouvernant.

Pour appréhender la dénaturation des gouvernés, il faut commencer par interroger le rapport de l'homme à la servitude. La situation paradoxale, pour le moins insolite de servitude de l'homme, trouve sa solution pour peu que les hommes désirent vraiment la liberté. Désirer vraiment la liberté impose le sens de l'effort qui est le privilège authentique de l'esprit humain. La question qui se pose ici est : pourquoi les hommes ne désirent-ils pas vraiment la liberté ? Autrement dit, pourquoi les hommes sont-ils défaillants du point de vue du sens de l'effort ? La réponse à cette question conduit à percevoir les causes de la dénaturation des gouvernés. La dénaturation des gouvernés a été le fait de plusieurs œuvres. C'est

[20] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 16

ainsi que la Boétie identifie la première raison qui tend à expliquer cette servitude volontaire. Pour la Boétie c'est l'habitude qui est la première cause de la servitude volontaire. Cette cause est l'une de celles qui sont à l'origine de la dénaturation des gouvernés. La liberté est ce qui donne sa saveur à la vie, et tous les biens du monde ne sauraient compenser la perte de celle-ci. Comment donc un homme peut-il tomber dans la servitude volontaire et tourner le dos à la liberté ? Si la liberté est naturellement recherchée par l'homme, alors la servitude volontaire ne peut-être qu'une dénaturation de l'homme. La Boétie cite l'exemple du peuple de Syracuse qui résista dans un premier temps au tyran Denys l'Ancien, mais qui au bout de quelques années, par habitude, oublia le goût de la liberté et finit par accepter sa servitude. Cet exemple montre que l'amour de la liberté, lorsqu'il n'est pas entretenu, est oublié et recouvert par la coutume. Les enfants nés sous la tyrannie voient leur goût naturel pour la liberté tuée dans l'œuf dès le plus jeune âge, et s'accoutument sans difficulté à la servitude.

La Boétie identifie deux raisons susceptibles d'expliquer la production d'un tel état. La première est la non-expérience de la liberté effective, autrement dit la coutume ou la naissance sous le joug. La seconde réside dans un certain usage des passions - de la crainte, de l'ambition et de l'avarice - et une réorientation de nos intérêts, autrement dit un ensemble de procédés visant à abêtir les sujets. La coutume est donc une des causes principales de la servitude volontaire, en ce qu'elle peut faire que le peuple n'ait plus de désir de liberté.

Le peuple est né dans la servitude, il y vit, il fût, tous les temps élevé dans la servitude et a finalement pris le goût de cette servitude et n'est plus prêt, ni déterminé à se départir.

> « (...) ainsi la première raison de la servitude volontaire, c'est l'habitude ; comme il arrive aux plus braves courtauds qui d'abord mordent leur frein et puis après s'en jouent ; qui, regimbent naguère

> sous la selle, se présentent maintenant d'eux-mêmes, sous le brillant harnais, et, tout fiers, se rengorgent et se pavanent sous l'armure qui les couvre. Ils disent qu'ils ont toujours été sujets, que leurs pères ont ainsi vécu. »[21]

La servitude volontaire est le scandale absolu contre lequel il propose une explication et un remède. Comment les humains peuvent-ils aliéner leur liberté au point de se soumettre à la volonté et au caprice d'un seul ? La Boétie ne s'y résout pas, il donne une explication présente aussi chez Montaigne : le principe de la servitude volontaire, ce n'est pas la volonté, c'est l'habitude ; l'habitude de servir qui s'enracine dans nos plus infimes pratiques, et à laquelle nous n'avons plus la force de résister. Selon la Boétie, tous les hommes vivent sur le même pied d'égalité fraternelle. Ceux qui acceptent de se soumettre sont donc dénaturés, ils ne sont plus alors des hommes répondant à la nature humaine. Si la force peut contraindre un homme à obéir, c'est surtout l'habitude qui asservit, une habitude qui a fait oublier à l'homme qu'il était libre.

Les ascendants vivaient dans une situation de servitude et ont transmis cette coutume à leurs descendants qui ont pris le goût de la servitude à laquelle ils s'attachent obstinément. La tradition a pérennisé la coutume de la servitude qui se perpétue de génération en génération. C'est ce que remarquait La Boétie lorsqu'il affirmait :

> « Ainsi les hommes qui naissent sous le joug ; nourris et élevés dans le servage sans regarder plus avant, se contentent de vivre comme ils sont nés, et ne pensant point avoir d'autres droits, ni d'autres biens que ceux qu'ils ont trouvés à leur entrée dans la vie, ils prennent pour leur état de nature, l'état même de leur naissance. » [22]

[21] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 27
[22] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 23

Même, cette servitude est implémentée dans les valeurs transmises aux peuples au moyen de l'éducation. Les parents éduquent leurs enfants à se soumettre à la domination du tyran comme eux aussi ont toujours vécu cette servitude jusqu'à donner naissance à leurs enfants. Donc les parents se résolvent à transmettre à leurs l'habitude qui consiste à accepter la domination d'un individu sans jamais penser à y détacher un jour. La dénaturation des gouvernés se produit aussi par l'accoutumance de l'homme à la paresse. Car l'habitude de la paresse endormit la raison et lui fait perdre ses facultés, les valeurs, la lumière qui fait sa nature originelle. Endormit, engourdit par la situation, l'homme devient lâche et éphéméride, incapable de grande chose.

Par la paresse, l'homme est défaillant au sens de l'effort. Et cette défaillance en termes de courage et d'efforts le maintien dans l'asservissement et l'oppression du tyran. Le peuple est si ignorant, si faible, ce qui fait marcher les moyens employés par le tyran pour l'efféminer et pour toujours le réduire sous sa domination.

> « Les tyrans se sont continuellement efforcés d'habituer le peuple non seulement à l'obéissance et à la servitude, mais encore à une espèce de dévotion envers eux. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur les moyens employés par les tyrans pour asservir, n'est guère mis en usage par eux que sur la partie ignorante et grossière du peuple. »[23]

Tout se passe comme si la lumière naturelle est éteinte en lui, créant ainsi la dépendance de l'homme à la paresse. Installé dans sa situation de servitude, habituer qu'il est à la facilité et aliéné par la paresse, il perd tout, sa liberté, sa dignité jusqu'à la volonté de sortir des chaines de la servitude. C'est ainsi que asservit, il est dénaturé, se tend lui-même déchu de la nature humaine.

[23] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 39-40

Le tyran aussi emploie des moyens divers pour maintenir et conserver sous sa domination de milliers d'hommes. Pour asservir le tyran s'engage dans une manipulation de ses sujets. Il y a cependant selon La Boétie une autre manière d'acquérir le désir de liberté : par l'acquisition des savoirs, l'exercice de l'entendement, la culture de la raison. Un individu ayant perdu son désir naturel de liberté parviendra souvent à redécouvrir la valeur de la liberté par le simple raisonnement rationnel. C'est pour s'opposer à cela que les tyrannies mettent en place des appareils de censure et de contrôle de l'éducation. La servitude volontaire est ainsi obtenue en détournant le peuple de tout moyen d'acquérir le désir de liberté. Ceci constitue autant de moyens que les tyrans emploient pour empêcher leurs sujets esclaves de s'affranchir de leur domination et sujétion. Pour conserver son pouvoir, il ne recherche qu'à abrutir ses sujets.

L'alcool, les jeux : autant de moyens pour contrôler le peuple en assouvissant ses désirs les plus frivoles. « Les théâtres, les jeux, les farces, les spectacles, les gladiateurs, les bêtes curieuses, les médailles, les tableaux et autres drogues de cette espèce étaient pour les peuples anciens les appâts de la servitude, la compensation de leur liberté ravie, les instruments de la tyrannie. »[24] Pour atteindre son but qui consiste à asservir, le tyran recrute autour de lui quelques hommes que la Boétie appelle "les favoris" qui soutiennent les entreprises du tyran et s'engagent à soumettre à sa domination tous les autres. Le ressort principal de la servitude volontaire est l'organisation hiérarchique du pouvoir. La Boétie présente les choses ainsi : un tyran s'entoure de six conseillers, des complices grassement récompensés pour leurs services. On a donc une structure hiérarchique où chacun a intérêt à satisfaire son supérieur hiérarchique, et donc ultimement à servir le tyran.

[24] *Ibid*, P.32-33

La tyrannie est ainsi rendue profitable à un très grand nombre de gens. Si la tyrannie peut se maintenir, c'est qu'il y a quasiment autant de gens qui ont intérêt à la maintenir en place que de gens qui ont intérêt à retrouver leur liberté. Les individus qui participent à l'administration du royaume subissent en outre une grande transformation de leur psychologie. En effet, il s'agit pour ces conseillers avant tout de plaire au tyran, car plus ils seront aimés du tyran, plus ce dernier leur fera profiter de richesses et de privilèges multiples. Ces conseillers sont alors sans cesse en train d'observer les goûts du tyran, et cherchent à anticiper ses pensées et deviner ses préoccupations pour mieux le satisfaire. Au bout d'un certain temps, par la répétition, à force d'habitude, ils finissent par perdre leur personnalité propre et héritent de celle du tyran : le sujet finit par penser comme le tyran pense, aimer ce que le tyran aime, etc. On a ici une des formes ultimes de la domination : le sujet est dépossédé de tout, de sa liberté corporelle, de sa liberté intellectuelle et de ses goûts propres.

La servitude volontaire repose alors aussi sur cette force idéologique de la tyrannie : le tyran transforme à son image le peuple sur lequel il règne.

> « Ce ne sont pas les bandes de gens à cheval, les compagnies de gens à pied, en un mot ce ne sont pas les armes qui défendent un tyran, mais bien toujours (on aura quelque peine à le croire d'abord, quoique ce soit exactement vrai) quatre ou cinq hommes qui le soutiennent et qui lui assujettissent tout le pays. Il en a toujours été ainsi que cinq à six ont eu l'oreille du tyran et s'y sont approchés d'eux-mêmes ou bien y ont été appelés par lui pour être les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, les complaisants de ses sales voluptés et les co-partageants de ses rapines. Ces six dressent si bien leur chef, qu'il devient, envers la société, méchant, non seulement de ses propres méchancetés mais, encore des leurs. Ces six, en tiennent sous leur dépendance six mille qu'ils élèvent en dignité, auxquels ils font donner, ou le gouvernement des provinces, ou le maniement des deniers publics, afin qu'ils favorisent leur avarice ou leur cruauté, qu'ils les entretiennent ou les exécutent à point nommé et fassent d'ailleurs tant

> de mal, qu'ils ne puissent se maintenir que par leur propre tutelle, ni d'exempter des lois et de leurs peines que par leur protection. »[25]

Pour maintenir sa place, le tyran s'entoure de ce petit nombre d'individus à qui il offre des avantages. Il les laisse profiter du système en leur offrant des trésors, des deniers et d'autres fortunes qui ne sont rien d'autre que les ressources communes de ces peuples assujettis et abêtis. Ce petit nombre d'hommes, le tyran les tient par l'appât du gain et honneurs. Ceux-là, en gagnant ces avantages du système du tyran s'emploient soigneusement à délivrer leurs concitoyens au joug de ce tyran méchant et féroce. Ainsi se maintient la structure pyramidale de la société, que le tyran contrôle du sommet à la base grâce à une chaîne ininterrompue d'hommes à son service profitant de ses bienfaits. À la base de cette pyramide, le peuple ne fait que soutenir la domination d'une bande organisée et dont le chef est sacré.

2- De la nécessité pour le peuple de se libérer

2-1- Le refus de l'habitude comme source de la libération.

La Boétie porte la voix des opprimés. Il s'engage à les délivrer de la situation de servitude. Toute la pensée de la Boétie concourt à défendre la liberté contre toutes les formes de tyrannie. Pour La Boétie au contraire, les responsables de la domination ne sont pas les dominants mais les dominés qui acceptent leur condition d'esclaves d'où l'expression « servitude volontaire »[26]. Un point de vue difficile à accepter pour le peuple puisque s'auto-attribuer la responsabilité de sa domination, c'est ajouter de l'injure à l'injustice. La Boétie ne cherche pas à dénoncer le comportement des dominants, il estime que cela ne ferait pas avancer la cause des dominés. Les tyrans et leurs comportements ne dépendent que de nous, alors qu'accepter ou non d'être opprimés. Pour La Boétie, désigner des coupables

[25] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 40
[26] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*.

extérieurs ne rend pas service au peuple. Le peuple doit renoncer à l'habitude pour conquérir sa liberté et redéfinir son humanité.

D'ailleurs, critiquer le pouvoir du dominant équivaut à nier aux individus leur capacité d'autodétermination, à les considérer comme des êtres impuissants et sans volonté. La Boétie préfère donc la prise en charge de soi à la dénonciation des puissants. C'est parce que nous sommes éduqués à obéir que la servitude est devenue une condition normale d'existence. L'habitude nous apprend à «avaler le venin de la servitude sans le trouver amer ».[27] Autrement dit, c'est la capacité d'adaptation de l'homme qui le pousse à accepter sa condition de dominé. Cependant, cette habitude ne doit pas être présentée comme une excuse pour le peuple. Selon La Boétie, ce n'est pas parce que l'on s'est habitué à la servitude que l'on a raison d'être esclave.

2-2- la libération par la désobéissance

Sortir de la servitude, c'est simplement refuser d'obéir. Pour La Boétie, il ne s'agit pas de condamner la servitude mais d'en sortir objectivement. Il faut arrêter d'obéir pour être libre. Le peuple imagine souvent que la liberté s'obtient par le combat, la lutte et la révolution, or cesser d'obéir ne signifie pas agir mais au contraire cesser d'agir. La liberté ne s'obtient pas par des actes : on ne se débarrasse pas d'un fardeau en le combattant, on s'en débarrasse en le lâchant.

Être libre ce n'est pas faire la révolution, être libre c'est refuser d'agir conformément à la volonté du pouvoir : si on cesse d'agir, le pouvoir devient nul car il a besoin de notre participation active pour exister. Le pouvoir a davantage besoin de nous que nous avons besoin de lui. Le combattre c'est encore le nourrir, c'est se placer dans la situation de l'opprimé qui réclame au pouvoir les miettes de

[27] *Ibid* P. 35

sa liberté. Ce n’est pas en faisant disparaitre les oppresseurs que l’on fera disparaitre les opprimés, c’est plutôt en faisant disparaitre les opprimés que l’on fera disparaitre les oppresseurs. Du coup, paradoxalement, la fin de la servitude ne passe pas par le combat mais par l’inaction. Mais plutôt que d'être l'expression du droit public, le discours traduit une morale politique qui tout en révolutionnant la philosophie politique, elle réfractait à toute idée de révolution toujours génératrice du désordre et d'événements sanglants. Il s'agit d'une morale politique dans la matrice principale de la paix et la justice. Le meurtre du tyran ne constitue jamais une solution à la servitude. Sénèque soutenait que ce n'est pas moniste de tuer le tyran. La Boétie est parvenu à la conviction que le tyrannicide n'a jamais délivré un peuple mais ne fait que renouveler la tyrannie qui au contraire aggravé la servitude. Il va plus en disant qu'il n'est pas nécessaire de combattre le tyran.

Mais alors comment le peuple se libère-t-il du tyran ? Tout simplement en refusant de donner son accord et son soutien au souverain autoritaire. Le souverain est tout puissant et peut tout accomplir tant qu'il est porté par les gens. La solution pour la libération des peuples assujettis réside dans le refus de soutenir ou de porter le souverain tyran. Dès lors qu'il n'est porté par personne, il n'est rien. Il perd tout pouvoir. En réalité sa force n'est rien d'autre que le soutien qu'on lui porte. Le pouvoir repose donc sur l'accord du peuple à porter le souverain. Ce dernier tient sa puissance des peuples qui le portent. Par conséquent, la liberté du peuple réside dans le contrat invisible mais réel qui le lie au souverain. Le peuple peut conquérir et reconquérir sa liberté en s'abstenant de porter le souverain. Le recouvrement de la liberté du peuple se trouve dans l'acte d'abstention de soutenir ou de cautionner le tyran. Le peuple est délivré des mains du tyran en se gardant tout simplement de le porter.

> « Or ce tyran seul, il n'est pas besoin de le combattre, ni de l'abattre. Il est défait de lui-même, pourvu que le pays ne consente point à sa servitude. Il ne s'agit pas de lui ôter quelque chose, mais de ne rien lui donner. Pas besoin que le pays se mette en peine de ne faire rien pour soi, pourvu qu'il ne fasse rien contre soi. Ce sont donc les peuples eux-mêmes qui se laissent, ou plutôt qui se font malmener, puisqu'ils en seraient quittes en cessant de servir (…) Plus les tyrans pillent, plus ils exigent ; plus ils ruinent et détruisent, plus où leur fournit, plus on les sert. Ils se fortifient d'autant, deviennent de plus en plus frais et dispos pour tout anéantir et tout détruire. Mais si on ne leur fournit rien, si on ne leur obéit pas, sans les combattre, sans les frapper, ils restent nus et défaits et ne sont plus rien, de même que la branche, n'ayant plus de suc ni d'aliment à sa racine, devient sèche et morte. »[28]

Le peuple a le choix entre la liberté et la servitude car il est le seul qui fait ou défait le tyran. Choisir la servitude, c'est donner caution à son pouvoir, c'est le soutenir ou se rendre complice de son comportement. Choisir à l'inverse la liberté, c'est-à-dire le défaire, ce n'est pas l'assassiner, mais refuser de le soutenir, de le porter, de lui obéir, le servir. « Soyez donc résolus à ne plus servir et vous serez libres. Je ne veux pas que vous le heurtiez, ni que vous l'ébranliez, mais seulement ne le soutenez plus, et vous le verrez, comme un grand colosse dont on dérobe la base, tomber de son propre poids et se briser. »[29] L'assassiner provoquerait l'effet inverse car ce sera servir sa cause, en faisant ainsi de lui une légende : c'est le transformer en ce héro qu'il a toujours rêvé d'être. La liberté du peuple réside donc dans la résistance passive qui retire au tyran tout le fondement politique de son pouvoir.

La liberté est la fille de la résistance passive ou de l'abstinence active. Elle réhabilite le pouvoir politique et par voie de conséquence rehumanise le peuple. Défaire le tyran, recouvrer sa liberté revient donc à restaurer la nature humaine du

[28] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 15-16
[29] *Ibid*,P. 18

peuple. Le peuple reprend sa posture d'humanité et redevient un humain dès lors qu'il se résout de défaire le tyran. Ce dernier n'a de pouvoir sur le peuple que lorsque celui-ci accepte subir. Par cette thèse, La Boétie pose les fondements du pouvoir du peuple dans la constitution de l'État Moderne. Le peuple doit comprendre que seul lui a le pouvoir sur le tyran et que ce dernier ne peut l'asservir que lorsque lui-même y consent. Le peuple fait le tyran et perd sa nature en subissant la servitude, ou de façon totalement pacifique au contraire, il démantèle la tyrannie par le refus d'être complice du tyran et de ses actes. Il restaure sa liberté, il recouvre sa nature d'homme. La vérité de l'homme réside dans sa capacité à défendre et à protéger son droit naturel de liberté. Ceci est le cœur de la philosophie politique de La Boétie qu'il exprime en ces termes : « Que la liberté est naturelle, et, qu'à mon avis, non seulement nous naissons avec notre liberté, mais aussi avec la volonté de la défendre. »[30] Reconquérir sa vérité originelle est la mission que la nature assigné à tout homme, à tout peuple en déposant en lui la liberté. Pour la prise en charge de cette mission, les hommes ont besoin d'être éclairés. Il faut toujours plus de lumière du peuple pour lui éviter d'être dénaturé. Car « Il est dans la nature de l'homme d'être libre et de vouloir l'être. »[31]

[30] Etienne de LA BOETIE, *Op.cit.*, P. 27
[31] *Ibid*, P. 20

CHAPITRE III : La Boétie : contribution et limites de sa pensée

1- Contribution et actualité de la pensée boétienne

1-1- La pensée de la Boétie et l'avènement de la démocratie

La pensée de la Boétie est revêtue de portée et recèle assez d'intérêts utiles au fondement politique ainsi qu'à la société civile. La Boétie propose des armes inhérentes à tous les peuples qui pendant longtemps vivent la situation de servitude et d'oppression de leurs dirigeants. Toute société repose sur une organisation politique et un gouvernement qui assure la bonne et l'ordre rationnel dans ladite société. Pour y arriver les gouvernés, si nous ne sommes pas dans l'absolutisme royale où l'autorité s'impose au peuple, choisissent librement ceux à qui ils devraient obéir. Ces gouvernés investissent leurs représentants de l'autorité et de moyen politique nécessaire pour leur permettre d'accomplir les différentes missions prescrites à leur charge. Il s'agit pour ces gouvernants d'employer les moyens politiques mis à leur disposition pour leurs peuples pour assurer la protection, la sécurité et la justice au profit de ceux-ci. Lorsqu'après leur investiture, ces dirigeants s'écartent des missions qui leur sont assignées, et s'élèvent contre ces mêmes peuples pour les asservir et les opprimer aux fins de détourner les trésors, les ressources communes de la société en leur faveur seule, le peuple doit prendre conscience pour y résister au lieu de se laisser dénaturer par ces gestions déloyales et ignobles de leurs gouvernants. Le souverain tient son pouvoir du peuple. En cas d'abus ou de mauvaise gestion, le peuple a le plein droit de lui retirer son pouvoir. En affirmant d'emblée que le pouvoir qu'exerce le tyran appartient au peuple, La Boétie pose un principe fondamental de la démocratie où le peuple est souverain. La souveraineté de tout État appartient au peuple. Ce dernier peut décider de la confier à des représentants délibérément choisis et peut le leur retirer en cas d'abus ou de haute trahison. C'est cette situation qui prévaut aujourd'hui dans certains pays

africains où les chefs d'État se sont vus arracher leur pouvoir parce-que eux même estiment qu'ils en abusent et s'écartent des missions d'intérêt général à leurs assignées. À titre illustratif, nous pouvons citer certains pays tels que la Guinée Conakry, le Mali, le Burkina Faso et le cas actuel du Niger où la situation persiste encore avec le président Mohamed Bazoum déchu. Nous verrons le prolongement de ces bases démocratiques posées par La Boétie dans la pensée de Montesquieu, un auteur des temps modernes qui établit la séparation des pouvoirs comme principe intrinsèque à la démocratie. Pour Montesquieu, il faut dans un État opter pour la séparation des pouvoirs. Après avoir exploré les régimes politiques qui permettent d'organiser une société, Montesquieu trouve le régime républicain bon et recommande son adoption par toutes les sociétés. Et pour que ce régime soit efficace, il faut qu'il y ait de la séparation des pouvoirs afin de pallier le risque d'abus de pouvoir. Il estime que toute personne qui en a le pouvoir a tendance à en abuser et pour que l'on ne puisse pas abuser le pouvoir, il faut que par la disposition des choses, le pouvoir puisque arrêter le pouvoir. Hanté par le problème du despotisme et par celui de la liberté, Montesquieu est allé au fondement même de toute liberté politique. La séparation des pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) est le meilleur moyen pour concilier la liberté du citoyen et l'autorité politique. L'idée d'une séparation des trois pouvoirs apparaît ainsi comme le remède aux abus des pouvoirs. C’est dans ce livre de l'Esprit des Lois que Montesquieu développe sa célèbre théorie de la séparation des pouvoirs. Il ne faut pas qu’une seule et même personne, ou qu’une seule et même institution ait les trois types de pouvoir dans un Etat : le pouvoir législatif, exécutif, et judiciaire. Sinon, il n’y aurait plus de liberté.

Le sentiment de sécurité est aussi une condition nécessaire de la liberté : La liberté politique dans un citoyen est cette tranquillité d’esprit qui provient de l’opinion que chacun a de sa sûreté de manière à ce qu’un citoyen ne puisse pas

craindre un autre citoyen. Il faut donc une séparation des trois pouvoirs, principe que Montesquieu expose dans l'un des passages les plus célèbres de l'Esprit des Lois :

> « Lorsque dans la même personne la puissance législatrice est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté ; parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques pour les exécuter tyranniquement. [...] Tout serait perdu si le même homme, ou le même corps des principes, ou des nobles, ou du peuple, exerçaient ces trois pouvoirs : celui de faire des lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de juger les crimes ou les différends des particuliers. »[32]

La séparation des pouvoirs concerne trois fonctions gouvernementales. Montesquieu distingue ainsi la fonction d'édiction des règles générales, ou fonction législative ; la fonction d'exécution de ces règles, ou fonction exécutive ; enfin, la fonction de règlement des litiges, ou fonction juridictionnelle. Constant que, dans la monarchie absolue, ces trois pouvoirs sont le plus souvent confondus et détenus par une seule et même personne, le philosophe plaide pour que chacun soit exercé par un organe distinct, totalement indépendant, à la fois par son mode de désignation et par son fonctionnement. « Les princes qui ont voulu se rendre despotiques ont toujours commencé par réunir en leur personne toutes les magistratures, et plusieurs rois d'Europe toutes les grandes charges de leur État »[33] . Chacun des trois organes représenterait alors un pouvoir précis : le pouvoir législatif s'exprime par des assemblées représentatives, le pouvoir exécutif est exercé par le chef de l'État et par les membres du Gouvernement, le pouvoir judiciaire, enfin, revient aux juges et aux magistrats. La séparation des pouvoirs législatifs, exécutif, judiciaire est un principe fondamental des démocraties représentatives. Au contraire, les régimes despotiques et dictatoriaux pratiquent une concentration des pouvoirs. Ces

[32] Montesquieu, *De l'esprit des lois,* Paris, GF Flammarion, 2012, P.189
[33] *Ibid, P.196*

pouvoirs sont influencés par des contre-pouvoirs (associatifs, syndicats professionnels, presses, opinion publique, etc.). L'indépendance et la séparation de ces pouvoirs est un idéal délicat quand bien même la bonne volonté est à l'œuvre.

Dans sa constitution les grandes lignes de la séparation des pouvoirs sont définies répartissant les fonctions ou missions de l'État, en confiant leur exercice exclusif à différents corps ou élus, spécifiant les règles de leurs indépendances, et les moyens de protection des pressions. Pour Montesquieu, la séparation des pouvoirs assure l'équilibre des différentes instances de la République. La différenciation sociale, la distinction des classes et des rangs est pour lui, une condition de la modération du pouvoir. Autant dire que bien loin d'être d'un inconditionnel du régime républicain, il est plutôt partisan d'un État de droit, c'est-à-dire d'un État fondé sur une constitution garantissant à chacun la liberté et par le jeu de l'équilibre des pouvoirs et du respect des lois. Par ailleurs, la séparation des pouvoirs permet une indépendance de la justice. Il n'est d'aucun doute que la justice est constamment influencée par le pouvoir exécutif. Avec la grande importance accordée aux prérogatives du pouvoir exécutif, il a tendance à s'immiscer dans les décisions du pouvoir judiciaire. Ce faisant, les différentes décisions qui seront issues des différentes Cours seront influencées par le pouvoir exécutif. À cet effet, il faudrait limiter les prérogatives de l'exécutif. De plus la séparation des pouvoirs permet d'éviter le risque toujours présent d'un retour au despotisme ou à l'absolutisme royal, vu que l'exécutif et le législatif sont séparés. Rousseau préconise également le rejet du cumul de la fonction exécutive et législative par un même. « Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales pour les donner aux objets particuliers. »[34] C'est dire que la séparation des pouvoirs permet une meilleure

[34] De l'esprit des lois, publié en 1748

organisation de la cité et ainsi, évite la concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul homme. Et il faut veiller à confier le pouvoir aux hommes dignes comme les philosophes rois dont parle Platon dans la République. Tous ces moyens sont efficaces pour remédier au problème de servitude et d'oppression des tyrans.

1-2- Pensée de la Boétie et liberté des peuples.

La liberté est la faculté précieuse et fondamentale à la nature humaine. C'est elle qui fait de tout homme un humain. Elle est le propre de l'homme et assure donc son indépendance.

On ne peut la ravir à un homme sans que ce dernier ne perde son humanité. C'est pourquoi les hommes doivent s'insurger contre toutes les manœuvres qui tendent à leur ôter de leur liberté. Se laisser ravir sa liberté sans y faire la moindre démarche pour la reconquérir, c'est vivre contrairement à la nature humaine. C'est également accepter la dénaturation. John Locke ne disait pas le contraire lorsqu'il pensait que celui qui œuvre pour ravir la liberté à son prochain se met en état de guerre avec celui-ci.

> « (...) De là vient que celui qui tâche d'avoir un autre en son pouvoir absolu, se met par-là dans l'état de guerre avec lui, (...). Afin donc que ma personne soit en sûreté, il faut nécessairement que je sois délivré d'une telle force et d'une telle violence ; et la raison m'ordonne de regarder comme l'ennemi de ma conservation celui qui est dans la résolution de me ravir la liberté, laquelle en est, pour ainsi dire, le rempart. (...) Lorsque quelqu'un dans l'état de nature, veut ravir la liberté qui appartient à tous ceux qui sont dans cet état, il faut nécessairement supposer qu'il a dessein de ravir toutes les autres choses, puisque la liberté est le fondement de tout le reste. »[35]

On comprend à travers cette pensée de Locke que la liberté est la fondation sur laquelle greffent toutes les autres édifices au sens d'un bâtiment, si bien que

[35] John LOCKE, *Op.cit.*, P. 155

lorsque la fondation cède et s'effond toutes les autres édifices s'écroulent. En transposant cet état de chose dans le contexte de l'humain, on peut dire que la liberté est le socle sinon le fondement de toutes les autres composantes de l'homme. Lorsqu'on la perd, on perd également toutes les autres choses qui gravitent autour d'elle. Ainsi, l'homme à qui on veut faire vivre une situation de servitude ou d'enlèvement de sa liberté, doit y résister à ce projet anti-humain et se défendre avec toutes les énergies qu'il pourrait déployer.

La liberté est ce à quoi l'homme ne peut jamais renoncer. La perte de la liberté entraîné la dénaturation de l'homme et sa dégénérescence en animal ou pierre. L'homme n'est point seulement né pour avec la liberté mais également avec la volonté de la défendre. À chaque fois que la liberté de l'homme est prise en otage, il ne doit point se réserver à opposer une lutte et une défense farouche pour la reconquérir. C'est à cette conquête de liberté que La Boétie invite les peuples assujettis soumis à la servitude en les recommandant l'inaction, c'est-à-dire le refus d'apporter leur caution au tyran. Les hommes ont donc intérêt à préférer la liberté à la servitude, à l'oppression du tyran. Préférer la liberté, c'est défaire le tyran, autrement dit, refuser de le porter. C'est à cette condition que les peuples assujettis, asservis parviendront à reconquérir leur liberté et recouvrer leur nature humaine. La servitude, pas plus que l'esclavage ne peut être appliquée à l'humain. L'esclave est contraire à la nature humaine. C'est un venin amer auquel l'homme ne doit jamais goûter. C'est pour montrer à quel point l'esclavage est dégoûtant que Montesquieu affirme :

> « L'esclavage, proprement dit, est l'établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme, qu'il est le maître absolu de sa vie et de ses biens. Il n'est pas bon par sa nature : il n'est utile ni au maître ni à l'esclave ; à celui-ci, parce qu'il ne peut rien faire par vertu ; à celui-là, parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de mauvaises habitudes,

> qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales, qu'il devient fier, prompt, dur colère, voluptueux, cruel. »[36]

Ainsi, l'esclavage ne peut être autorisé quelques soient les circonstances ou les raisons qui pourraient, d'une manière ou d'une autre le recommander. L'esclavage selon Montesquieu dépouille l'esclave de toutes les valeurs vertueuses et celui-ci ne sera plus à même d'agir par vertu. Pour ce qui concerne le maître, l'esclavage ne peut être utile à lui aussi. Il le rend cruel, dur, voluptueux et l'amène à contracter des mauvaises habitudes. Il importe donc de dire que l'esclavage est un vice à combattre.

Lorsqu'un individu a le dessein d'assujettir un autre, ce dernier ne doit tarder à opposer une révolte dans le début de recouvrer sa liberté. John Locke va plus loin pour dire qu'on peut légitimement tuer celui où le voleur qui a la résolution d'avoir sous sa domination un homme. « Ce que je viens de poser montre qu'un homme peut légitimement tuer un voleur qui ne lui aura pourtant pas causé le moindre dommage, et qui n'aura pas autrement fait connaître qu'il en voulût à sa vie, que par la violence dont il aura usé pour l'avoir en son pouvoir, pour prendre son argent, pour faire de lui tout ce qu'il voudrait. »[37] La liberté est liée à notre nature humaine.

L'homme ne peut qu'être dénaturé s'il perd sa liberté. La nature humaine coexiste avec la liberté. C'est pourquoi l'homme ne doit se laisser arracher sa liberté sans opposer la moindre lutte à l'égard du prétendu maître pour s'affranchir de la domination. C'est sans doute ce qui justifie la pensée marxiste suivante : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, seigneur et serf, maître et

[36] MONTESQUIEU, *OP.CIT.*, P. 224
[37] John LOCKE, *OP.CIT.*, P. 156

compagnon, bref oppresseurs et opprimés ont été en constante opposition. »[38] La Boétie s'oppose à toute forme d'idéalisme : comment croire que c'est en montrant leur cruauté à nos dirigeants que nous parviendrons à mettre fin à l'oppression ? C'est à nous de refuser la domination en cessant d'agir et d'alimenter le pouvoir des puissants.

Si l'on voit non pas cent, non pas mille hommes, mais cent pays, mille villes, un million d'hommes ne pas assaillir celui qui les traite tous comme autant de serfs et d'esclaves, comment qualifierons-nous cela ? Est-ce lâcheté ? Mais tous les vices ont des bornes qu'ils ne peuvent pas dépasser. Deux hommes, et même dix, peuvent bien en craindre un ; mais que mille, un million, mille villes ne se défendent pas contre un seul homme, cela n'est pas couardise : elle ne va pas jusque-là, de même que la vaillance n'exige pas qu'un seul homme escalade une forteresse, attaque une armée, conquière un royaume. Quel vice monstrueux est donc celui-ci, qui ne mérite pas même le titre de couardise, qui ne trouve pas de nom assez laid, que la nature désavoue et que la langue refuse de nommer.

2- Les limites de la pensée de La Boétie

2.1- L'impossibilité de venir à bout d'un Tyran rien que par la volonté

Montesquieu soutient que seule la volonté ne peut permettre de vaincre un tyran. (*De l'esprit des lois*, Paris GF Flammarion, 2013, 395p.) Il faut également agir à travers des moyens et des actions concrètes. Il est question du réalisme politique qui ne consiste pas seulement à rêver où à se révolter, mais à agir avec stratégie et efficacité. Il s'oppose ainsi à l'idée que la simple révolte ou la résistance passive puissent suffire à libérer un peuple du joug d'un tyran. Il faut aussi avoir recours à la raison, au droit, et à l'équilibre des pouvoirs. Ainsi, hormis

[38] Karl Marx et Friedrich ENGELS, *Manifeste du parti communiste*, Paris, LGF, 1973, P. 51

la volonté de désobéir au tyran, le peuple a la possibilité de le contraindre à la révision des lois ou à l'adoption de nouvelles lois de manière à le dépouiller de la substance de son pouvoir au profit du peuple. Pour y parvenir, Montesquieu préconise l'institution d'un régime démocratique fondé sur trois pouvoirs à savoir l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Mais il n'y a pas que ça. Il faudra faire en sorte que tous ces pouvoirs soient séparés de manière à ce qu'il se contrôlent mutuellement afin d'éviter les abus. Montesquieu n'est donc un partisan de la monarchie mais plutôt de la démocratie. Sa réflexion sur la tyrannie et la liberté constitue une tribune à travers laquelle il fait l'apologie de la démocratie selon laquelle le pouvoir ou la souveraineté appartient au peuple. Et si le pouvoir appartient au peuple, il lui revient de choisir son chef qui, par la disposition des choses, surtout par la séparation des pouvoirs, ne peut aucunement abuser de son pouvoir au point d'asservir son peuple. Une fois choisi par le peuple, le chef ne peut aucunement être un tyran. Son pouvoir est règlementé de manière à ce que lui-même ne soit en mesure de faire que ce qui est prescrit par les lois qui régissent son pouvoir. La séparation des pouvoirs que prône Montesquieu a eu une influence majeure sur les régimes démocratiques modernes qui ont adopté ce principe comme une garantie contre l'abus de pouvoir. Il est aisé de voir comment des chefs d'Etat ont été sanctionnés par leurs peuples lorsqu'ils ont tenté d'abuser de leurs pouvoirs.

Selon lui, en effet, il est bien possible de venir à bout d'un tyran par des moyens légaux, sans recourir à la violence ou à la rébellion. Puisqu'il pense que la liberté politique consiste à pouvoir faire ce que les lois permettent, il ne trouve pas normal que le peuple en quête de liberté cherche à désobéir aux lois par lesquelles il peut pourtant être libre. D'où la nécessité d'obéir aux lois sociales.

2.2- Nécessité de l'obéissance aux lois sociales

La vie en société est régie par des lois qui assurent la protection, la sécurité et la justice des citoyens. Et ces lois, il faut bien une autorité politique pour les incarner ou les faire respecter. En ce sens, on ne saurait vire en société et prôner la désobéissance à l'autorité. L'une des limites de la pensée de La Boétie se trouve là. En demandant aux peuples de désobéir à l'autorité du tyran, il semble prôner l'anarchie dont il semble d'ailleurs être le précurseur. C'est cette anarchie prônée par l'auteur du *Discours sur la servitude volontaire* que Julien Freund appelle « impolitique » qui désigne une réaction contre la nécessité de l'obéissance aux lois sociales. Il voit dans l'impolitique, une manifestation de l'individualisme, du relativisme, du pacifisme, du nihilisme ou du messianisme, qui sont autant de formes de contestation ou de déni du politique. Freund critique l'impolitique, c'est-à-dire la désobéissance politique, en la traitant comme une illusion dangereuse, qui menace l'ordre et la sécurité de la société. Il pense que l'impolitique conduit à la décadence et même à la violence. Selon lui, le politique, c'est-à-dire l'autorité politique, est inévitable et indispensable. En conséquence, il faut le reconnaître et le respecter comme tel. Freund propose donc une conception réaliste et pragmatique du politique, qui repose sur la relation de commandement et d'obéissance, sur le rapport du public et du privé, sur la désignation des amis et des ennemis.

Avant Freund, Jean-Jacques Rousseau avait déjà souligné l'importance des lois sociales auxquelles il lie d'ailleurs la liberté. Précisément, il soutient que « l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ».[39] En d'autres termes, pour être libre, le peuple doit obéir aux lois et aux autorités qui les incarnent. De ce point de vue, même si pour Hannah Arendt, « la désobéissance civile est un acte

[39] J-J. Rousseau, *Du contrat social*, 1762

politique »[40], il faut dire que qu'elle conduit à l'anarchie en ce sens qu'elle nie toute autorité politique et appelle à l'insurrection populaire. Elle rejette l'idée que le pouvoir vient de Dieu ou de la nature, et affirme que c'est l'obéissance qui crée le pouvoir, et non l'inverse. Elle critique aussi le rôle des courtisans, des soldats et des magistrats qui servent le tyran par intérêt ou par peur. Elle invite le peuple à se réveiller, à se libérer et à vivre selon sa propre raison. Une telle théorie n'est pas véritablement admissible dans une vie sociale, car elle ignore les nécessités de l'ordre et de la justice. On ne saurait vivre en société sans obéir aux lois ou aux autorités qui les incarnent, car cela conduirait au chaos et à la violence. La Boétie ne propose pas de modèle alternatif de gouvernement, ni de principe de légitimité démocratique. Il ne tient pas compte des conflits d'intérêts, des passions humaines ou des dangers extérieurs qui menacent la société. Il idéalise la liberté naturelle du peuple, mais ne dit pas comment la préserver et la réguler. Il fait l'éloge de la vertu civique, mais ne dit pas comment la cultiver et la transmettre. Alors, c'est ce qui nous amène à dire que la théorie de la Boétie dans le *Discours de la servitude volontaire* est anarchiste, ce qui n'est pas admissible dans une vie sociale.

[40] H. Arendt, *De la désobéissance civile***,** 1972

CONCLUSION

Dans le *Discours de la Servitude volontaire,* La Boétie réussit à exposer les raisons pour lesquelles un peuple en vient à servir avec Zèle un tyran qui pourtant le maltraite. Premièrement un peuple asservi perd peu à peu l'amour naturel de la liberté, et une habitude de servitude l'empêche de désirer autre chose d'autant plus que la censure rétrécit l'horizon intellectuel des individus. De plus, l'homme anormalement docile dans l'aliénation présente une perversion et témoigne de l'effondrement des valeurs garantes de la nature de l'homme. Cet effondrement traduit la chute de l'homme que La Boétie considère comme l'humiliation suprême d'une humanité avilie, qui ne sait plus défendre les valeurs qui sont conditions de possibilité de son existence propre. La servitude du peuple sujet asservi est également servitude du tyran en ce qu'elle ôte toute son humanité. La Boétie souligne également le manque de courage et l'ignorance des peuples qui peuvent aussi expliquer la servitude volontaire. Pour se libérer de la servitude, il conseille au peuple l'inaction, c'est-à-dire le refus de porter le prince. Il affirme que le prince n'est fort qu'autant que le peuple même le veut. C'est le peuple qui fait la force du tyran. C'est lui qui le fait et c'est encore lui qui le défait. Le peuple mettra fin à la servitude en choisissant tout simplement de défaire le tyran. Défaire le tyran, c'est s'abstenir de lui obéir et de lui servir. Ainsi, le prince tombe dès lors qu'il n'est plus porté. Il perd toute sa force dès qu'il n'a plus de soutient du peuple. La libération donc du peuple revient à lui-même. Pour reconquérir sa liberté, le peuple n'a pas besoin de tuer le tyran, ni de faire contre lui des luttes armées. Il suffit de cesser d'obéir pour que le tyran se dissuade lui-même. Le peuple cesse d'être assujetti dès lors qu'il ne sert plus le tyran. Même si, de nos jours on ne saurait prôner la désobéissance civile dans des Etats où la souveraineté du peuple est plus ou moins respectée, ce conseil de La Boétie reste valable pour les peuples à qui

l'on vole substantiellement la souveraineté : « Soyez donc résolus à ne plus servir et vous serez libre. »[41]

[41] Etienne de La Boétie, *op.cit*., p.18.

Références Bibliographiques

Aristote, *La politique*, Paris, Librairie philosophique, J. VRIN, 2014, 595p.

CHARRON Pierre, *De la Sagesse*, Paris, Édition Duval, 1827, 512p.

DE LA BOETIE Étienne, *Le discours de la servitude volontaire*, Québec, Édition numérique, 2009, 82p.

DE TOCQUEVILLE Alexis, *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Édition Gallimard, 1992, 1232p.

HANNAH Arendt *De la désobéissance civile*

HASSEN Laurence Love, *La Philosophie de A à Z*, Paris, Hatier, 2011, 480p.

HOBBES Thomas, *Le Léviathan*, Paris, Trad. F. Tricaut, Sirey, 1971, 266p.

JULIEN Freudt, *Politique et impolitique* (Sirey, 1987)

LOCKE John, *Traité du gouvernement civil*, Paris, GF Flammarion, 1992, 299p.

MACHIAVEL Nicolas, *Le Prince*, Paris, Librairie Générale Française, 2000, 192p.

MARX Karl et ENGELS Friedrich, *Manifeste du parti communiste*, Paris, Librairie Générale Française, 1973, 155p.

MONTAIGNE, *Essais*, Rotolito Lombarda, Éditions Larousse, 2008, 335p.

MONTESQUIEU Charles, *De l'esprit des lois*, Paris GF Flammarion, 2013, 395p.

PLATON, *La République*, Paris, Édition Gallimard, 1993, 551p.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, GF Flammarion, 2012, 255p

TABLE DES MATIERES

Dédicace 1ii
Dédicace 2iii
Remerciements 1iv
Remerciements 2ii
Abstract.....iii
SOMMAIREiv
INTRODUCTION.....1
CHAPITRE I : La Boétie, son temps et les concepts de tyrannie et de servitude3
1- La Boétie et son temps.....3
1-1- Biographie de la Boétie3
1-2- Les réalités de La Renaissance.7
2- Les concepts de tyrannie et de servitude8
2-1- De la tyrannie.....8
2-2 De la servitude9
CHAPITRE II : Tyrannie et servitude volontaire dans la pensée de La Boétie16
1- Des fondements de la Tyrannie et de la servitude des peuples16
1-1- Des fondements de la Tyrannie16
1-2- Des causes de la servitude des peuples.....17
2- De la nécessité pour le peuple de se libérer25
2-1- Le refus de l'habitude comme source de la libération.25
2-2- la libération par la désobéissance26
CHAPITRE III : La Boétie : contribution et limites de sa pensée.....30
1- Contribution et actualité de la pensée boétienne30
1-1- La pensée de la Boétie et l'avènement de la démocratie30
1-2- Pensée de la Boétie et liberté des peuples.34

2- Les limites de la pensée de La Boétie.....37
2.1- L'impossibilité de venir à bout d'un Tyran rien que par la volonté.....37
2.2- Nécessité de l'obéissance aux lois sociales39
CONCLUSION41
Références Bibliographiques.....43
TABLE DES MATIERES44